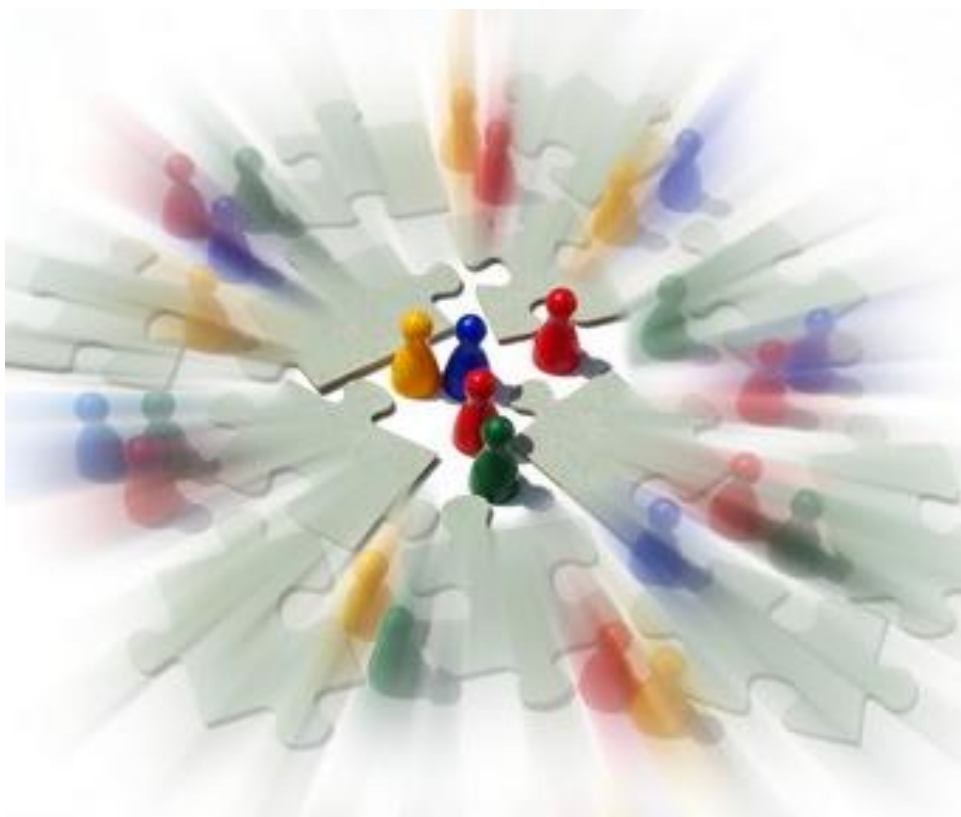


1^e semestre
2014

Udaf
31

L'ÉCHO DES FAMILLES

L'engagement associatif



UDAF 31
57 rue Bayard - 31 000 Toulouse
www.udaf31.fr



L'ÉCHO DES FAMILLES



EDITO

L'engagement militant associatif s'est modifié, l'évolution de notre société a donné aux individus d'autres moyens de s'informer, de s'exprimer, d'interagir, ... et force est de constater que l'engagement associatif est en perte de vitesse.

S'engager dans une association demande de la conviction et beaucoup de disponibilité sur le long terme.

Nous savons tous que vouloir faire vivre une association familiale est un autre combat. Celui-ci se déroule sur plusieurs années, voir sur plusieurs décennies et il faut sans cesse poursuivre ses actions pour que les principes et les valeurs défendus restent au cœur de nos engagements.

Lutter pour améliorer l'existence des personnes à mobilité réduite, pour que chacun ait un toit, contre la misère, pour défendre le consommateur, pour que les jeunes aient tous accès à une formation, pour que toutes les familles aient une place reconnue dans notre société, sont les valeurs pour lesquelles il est nécessaire de s'engager...

L'UDAF de la Haute Garonne, forte de son expérience et de son histoire, affiche clairement ses valeurs : pluralité et indépendance de ses associations, solidarité indéfectible envers toutes les familles, engagement de nombreux bénévoles dans un fonctionnement démocratique et responsable.



LE MOT DU PRÉSIDENT

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigné, comme j'ai été indigné [...], alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint le courant de l'histoire et le grand courant »
Stéphane Hessel
Diplomate, écrivain et ancien résistant français

LES CHIFFRES CLES

Entre
66 000 et
68 000

associations en Midi-Pyrénées, 85% de celles-ci s'appuient uniquement sur l'activité bénévole pour réaliser leurs projets.

des associations régionales déclarent adhérer à un réseau (54% dans les autres régions)

62%

13% : 18 - 35 ans
45% : 36 - 45 ans
19% : 46 - 55 ans
26% : 56 - 65 ans
24% : 65 ans et +

Répartition des associations de Midi-Pyrénées selon l'âge des dirigeants (président, trésorier et secrétaire)

69%

des postes de présidents sont occupés par des hommes, et les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à faire partie du bureau (53 % contre 47 %)

SOMMAIRE

Dossier Engagement associatif..... P.4-5

Grande Cause Nationale 2014

Pourquoi soutenir la vie associative ?

Que serait un territoire sans association ?

L'engagement des jeunes comme bénévoles : Perception des jeunes bénévoles et de leurs parents

Les associations de l'UDAF

L'UDAF s'implique dans la vie locale.....P.6

La prévention santé : enquête 2013 de l'UDAF

Délégué Familial dans les CCAS

Le « PLUS » du représentant familial

L'Echo des Associations.P.7

Zoom sur Jumeaux et Plus

Les crèches associatives de l'UDAF

Comment et pourquoi adhérer à l'UDAF ?

A retenir sur l'UDAF....P.8

Nous espérons que ce numéro vous plaira autant qu'il a passionné sa rédaction lors de sa réalisation et vous permettra d'avoir les réponses à vos questions.

Nous vous rappelons que tous nos anciens numéros sont disponibles sur le site Internet :

www.udaf31.fr

DOSSIER ENGAGEMENT ASSOCIATIF

GRANDE CAUSE NATIONALE 2014

Le Premier Ministre a annoncé que l'engagement associatif serait la Grande Cause Nationale pour 2014. Il souhaite ainsi «sensibiliser les Français aux enjeux de cet engagement au service des autres, qui, depuis la loi de 1901, constitue une chance pour notre pays et un pilier de notre modèle social et républicain» : Une satisfaction pour l'UNAF et son réseau d'associations.



Une reconnaissance du rôle des associations et de l'engagement bénévole

À un moment où les pouvoirs publics se reposent de plus en plus sur les associations, l'UDAF retient comme un signe positif que le Gouvernement reste engagé à leurs côtés.

Les associations familiales en première ligne

L'UNAF, les UDAF et les 7 000 associations familiales qui les composent constituent un vivier de bénévoles et de salariés qui œuvrent chaque jour dans l'intérêt général : la grande cause nationale est une reconnaissance de leur dévouement. Les associations familiales accompagnent les familles dans tous les domaines de la vie quotidienne : petite enfance, éducation, maladie, aide à domicile, vacances, lutte contre le surendettement, logement, défense du consommateur, soutien à la parentalité. . .

Pour les associations familiales, 2014 sera une opportunité à saisir pour faire connaître leurs actions.

POURQUOI SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ?

Les associations, petites ou grandes, sont le ferment indispensable de territoires démocratiques et solidaires. Leur présence sur les territoires est essentielle à la vie quotidienne des habitants. Après les élections municipales et alors que les communes constituent leurs partenaires historiques privilégiés, les acteurs associatifs appellent de leurs vœux les nouveaux élus locaux à s'engager en faveur du soutien à la vie associative de leur territoire.

QUE SERAIT UN TERRITOIRE SANS ASSOCIATION ?

Moins de débat public et d'évolution des mentalités

En détectant les besoins sociaux émergents et en défendant les causes les plus diverses (l'environnement, défense des droits et des intérêts les plus divers), elles sont des agents actifs du changement de la société.

Moins d'éducation et d'activités périscolaires

Les associations, c'est un cinquième des enfants accueillis à l'école, au collège et au lycée, toutes les activités périscolaires, les classes de nature et une grande partie des colonies de vacances.

Pas de sport, de culture et de loisirs pour tous

Les associations, ce sont quasiment tous les clubs sportifs, de nombreux théâtres, musées, salles de concert, cinémas, des bibliothèques, ...

Les associations portent la quasi-totalité de l'animation socio-culturelle locale.

Pas de solidarité ni de réponse aux défis sociétaux

Les associations, ce sont la quasi-totalité des structures d'accueil d'urgence aux personnes en détresse. Ce sont aussi les trois quarts de l'hébergement médico-social privé (maisons de retraite, hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs, crèches).

Les associations constituent la plupart des structures d'accompagnement des personnes handicapées qu'elles aident également à trouver un travail adapté. Elles forment un réseau dense d'aide à domicile aux personnes âgées dépendantes, gèrent aussi un lit d'hôpital sur dix et la moitié des crèches. Elles assurent aussi efficacement une part importante de la formation professionnelle et de la réinsertion des chômeurs.



Retrouvez nous sur lemouvementassociatif.org



L'ENGAGEMENT DES JEUNES COMME BÉNÉVOLES : PERCEPTION DES JEUNES BÉNÉVOLES ET DE LEURS PARENTS

L'UDAF est intéressée à double titre par l'engagement bénévoles des jeunes. D'abord, parce que s'engager, c'est devenir adulte, et les parents se réjouissent de voir que leurs enfants en sont capables. Ensuite, parce que les associations familiales doivent anticiper le renouvellement des générations de bénévoles. L'UNAF a donc interrogé des jeunes bénévoles et leurs parents entre mars et juillet 2013, voici les conclusions de cette enquête :

Diversité d'actions de terrain appréciée

Qu'ils soient bénévoles dans des mouvements de jeunesse, dans des associations étudiantes ou généralistes caritatives, les jeunes apprécient de pouvoir s'engager dans des actions diversifiées auprès d'enfants, de jeunes, d'adultes « tout public » ou en difficulté.

Une image valorisée du jeune bénévole

Idéalisée par les parents et plus « banalisée » par les jeunes bénévoles, l'image de ces derniers est positive. Toutefois, les interviewés notent le risque de s'y consacrer trop exclusivement, au détriment de leur vie personnelle, familiale.

Une tradition familiale et un lien avec les études

Le bénévolat est souvent inscrit dans une tradition familiale, renforcée par une sensibilité particulière du jeune, dès l'enfance, à la « misère du monde ». Pour les parents, il s'agit là d'un acte de maturité de la part du jeune qui signe son entrée dans l'âge adulte. Le choix de telle ou telle association est lié aux études ou aux événements de la vie du jeune.

Sens du devoir et envie d'expériences

Ce qui motive profondément l'engagement est de l'ordre du devoir « altruiste » : redonner à d'autres enfants ce qu'on a reçu, soulager la souffrance humaine. L'envie de faire des expériences est aussi un moteur pour ces jeunes qui sont confrontés souvent à un monde du travail peu ouvert et frileux vis-à-vis d'eux.

Apport multidimensionnel

Les jeunes bénévoles ont l'impression d'avoir grandi au plan moral et d'avoir acquis des compétences concrètes et diversifiées qui enrichissent leur personnalité. Ils ont indéniablement gagné en confiance et en estime d'eux-mêmes.

Mission des associations familiales à mieux communiquer

La mission des associations familiales est souvent méconnue. Certains jeunes pensent qu'elles ne s'adressent pas à tous les membres de la famille. D'autres, en revanche, les voient cantonnées à une action autour des conflits familiaux. Certains jeunes seraient pourtant tout à fait prêts à s'engager pour aider les familles au quotidien ou organiser des moments familiaux festifs.

Les jeunes sont prêts à devenir bénévoles là où ils se sentent en capacité d'aider, d'apporter, d'être utile: la vie quotidienne (manger, dormir...), l'alphabétisation (car ils savent lire), l'accompagnement des enfants (car ils ont été enfants)...

La notion d'association familiale évoque des conflits familiaux ou des difficultés liées à la parentalité qu'ils ne se voient pas forcément capable de résoudre. Et certains n'en n'ont clairement pas envie, car ils sont dans une phase de leur vie « sans famille », souhaitant s'éloigner de leurs parents et n'ayant pas encore fondé leur propre famille.

Il serait cependant possible de convaincre ces jeunes de s'engager dans des associations familiales en communiquant sur ce qu'elle font réellement:

→ Elles aident toutes les familles et tous les membres de la famille.

→ Dans leur vie quotidienne, comme dans leurs difficultés plus graves.

L'envie/ le plaisir peut naître en accentuant la dimension conviviale et festive liée à l'imaginaire du rassemblement familial.

▶ L'enquête intégrale en ligne sur www.unaf.fr rubrique « études et recherches » - étude qualitative.



L'UDAF S'IMPLIQUE DANS LA VIE LOCALE

LE « PLUS » DU REPRESENTANT FAMILIAL

Le plus du représentant familial c'est d'aborder chaque dossier dans une vision plus globale, plus familiale. C'est de questionner le groupe sur le contexte familial (penser aux charges familiales et aux solidarités familiales) ; de voir la personne ou la famille dans toutes ses fonctions (et pas seulement comme usager des services sociaux) ; de penser au parcours de la personne et de la famille (par exemple : agrandissement de la famille, séparation du couple ou encore décohabitation d'un jeune adulte).

DÉLÉGUÉ FAMILIAL DANS LES CCAS

A l'occasion des élections municipales et du renouvellement des Conseils d'Administration des Centres Communaux d'Action Sociale, l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles prévoit que l'UDAF propose les représentants d'associations familiales aux maires. Depuis de nombreux mois, l'UDAF a donc activé son réseau à la recherche de délégués familiaux souhaitant s'investir dans les CCAS (Cf Echo des Familles 2^e semestre 2013).

Aussi, pour ce mandat de 6 ans, près de 200 délégués représenteront les familles à travers tout le département. Une première rencontre aura lieu à l'UDAF en septembre afin de leur permettre de partager leurs expériences et de leur donner des outils pour prendre leur place dans ce groupe et marquer leur spécificité familiale.

► Recevez dès maintenant le « Guide du représentant familial en CCAS ». Contactez le service INSTITUTION.

LA PRÉVENTION SANTÉ : ENQUÊTE 2013 DE L'UDAF

Malgré la progression de l'espérance de vie depuis la fin de la 2nde Guerre Mondiale et le bon état de santé de la population française, il semble que notre pays pourrait améliorer sensiblement la pertinence des messages et des actions de prévention à destination du public d'un point de vue général et vis-à-vis des familles en particulier. La cellule familiale étant le lieu des apprentissages, il est nécessaire de donner aux familles les moyens d'acquérir les bons réflexes et les bons comportements, particulièrement dans le domaine de la santé.

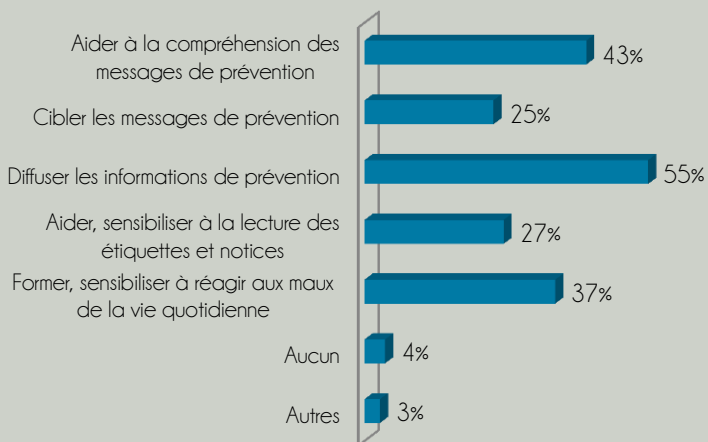
Au niveau de leur vie quotidienne, les familles appliquent dans leur majorité les recommandations de bonnes conduites pour être et rester en bonne santé sur l'usage et le stockage des médicaments, la pratique d'un sport, le fait de manger équilibré, de limiter les accidents domestiques dans le foyer, par exemple. Ces mesures de prévention sont particulièrement développées en direction des enfants.

Le médecin traitant représente l'interlocuteur privilégié (92%) des familles pour ces questions mais les familles s'adressent également à leur pharmacien (43%) ou à leur entourage familial et amical (32%) pour des conseils. Les associations familiales, doivent, quant à elles, agir sur la diffusion de l'information et sur l'accompagnement des familles (sensibilisation, aide à la compréhension).

Au niveau des outils, les familles privilégient Internet (53%), les messages écrits (plaquettes, dépliants) (52%), et la télévision (47%). Ainsi, 78% des parents ont déjà consulté des sites et forums relatifs à la santé, témoignant de la place croissante occupée par Internet dans la vie quotidienne des familles y compris dans le domaine de la prévention et de la santé.

Les messages sont bien compris et les familles ont une opinion plutôt positive des campagnes de prévention. 90% des familles se disent suffisamment informées. En terme de prévention, les besoins des familles sont aujourd'hui axés sur la question du stress et du mal-être.

Selon vous, quel rôle peut avoir une association familiale en matière de prévention santé ?



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ZOOM SUR L'ASSOCIATION JUMEAUX ET PLUS

Depuis 1995, les bénévoles de l'Association Jumeaux et Plus 31 déclinent les deux champs d'action qui constituent la raison d'être du mouvement : l'entraide matérielle et l'entraide morale.

L'entraide matérielle s'articule autour de la mise à disposition de matériel spécifique (poussettes doubles, parcs octogonaux) ou encore l'organisation deux fois par an des bourses de puériculture (au printemps et à l'automne).

L'entraide morale est le champ d'action qui sollicite le plus l'investissement des bénévoles. La permanence téléphonique et les mamans relais en constituent la charnière. Les lundis et mardis s'effectuent sur rendez-vous l'accueil des futurs et jeunes parents, afin de les écouter et de les aider à préparer la petite révolution que constitue l'arrivée des multiples.

Depuis plus de 10 ans, en lien étroit avec les professionnels, nous rendons visite et nous soutenons les futures mères hospitalisées au CHU Paule de Viguier. Ces visites se sont peu à peu étendues aux jeunes mères du CHU et aux futures et jeunes mères de la clinique Saint-Jean Languedoc de Toulouse.

Les parents et futurs parents sont conviés un mardi matin par mois au Café Des Multiples, ou à des sorties communes (matinée Calicéo, goûter de Noël,...) Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien de l'UDAF 31, de la ville de Toulouse et du Centre d'Animation La Terrasse, de la CAF 31 et du Conseil Général.



Renseignements sur le site <http://www.jum31.fr>
par téléphone au 05 34 42 90 16
ou par mail à asso@jum31.fr

L'association des Tout-Petits de la Haute-Garonne a confié à l'UDAF la gestion de deux établissements : les crèches d'Avignonet Lauragais(2002) et de Saint-Martory(2006).



Les parents mélomanes de la crèche d'Avignonet-Lauragais ont permis aux enfants de découvrir divers instruments de musique (harmonica, ... batterie, guitare, trompette, flûte, ...)

Des ateliers pleins de surprises où petits et grands ont pu partager quelques (fausses) notes!



10 enfants de la crèche de Saint-Martory sont allés prendre un repas à la maison de retraite. L'accueil des résidents et du personnel fut chaleureux et c'est en chanson qu'ils ont fait connaissance avec les enfants.

Après la visite, est venue l'heure de passer à table. «Nous avons partagé les victuailles mais aussi des sourires et des rires. Les personnes âgées ont aidé les enfants et ont été surprises par leur comportement autonome. Quant aux enfants ils ont répondu avec joie et bonne humeur. Une fois par mois, nous renouvelerons cette rencontre» a annoncé Brigitte la directrice.

COMMENT & POURQUOI ADHÉRER À L'UDAF?

Pourquoi ?

- Siéger au Conseil d'Administration de l'UDAF
- Participer aux travaux des commissions internes
- Être soutenu dans ses actions et bénéficier du réseau de l'UDAF
- Représenter TOUTES les familles dans les diverses instances locales
- Possibilité de recevoir une aide de l'Etat sous conditions administratives

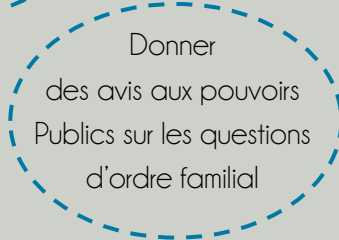
Comment ?

- La candidature
- L'étude du dossier par la Commission de Contrôle
- L'approbation en CA
- La réponse officielle

A RETENIR SUR L'UDAF 31

Créée en 1945, l'UDAF31 est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles.

Inscrite au code de l'Action Sociales et des Familles (article L211-1 à L211-14), elle regroupe 75 associations familiales sur le département.



Le service médico-social

- ✓ Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
- ✓ Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- ✓ Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
- ✓ Enquêtes Sociales



Le service Action Familiale

- ✓ Point Info Famille (surendettement, santé, écrivain public, éducation, ...)
- ✓ Microcrédit Personnel
- ✓ Observatoire des familles



Le pôle petite enfance

- ✓ Gestion
- ✓ Accompagnement et conseil

À VENIR

JEUDIS DE L'UDAF

14h à 17h

Septembre

Qualité des aliments et usage des médicaments

Octobre

La tutelle, la curatelle qu'est ce que c'est?

pif@udaf31.fr

Assemblée Générale de l'UDAF

24 juin dès 14h00 à Pibrac

L'ESPERLUETTE

Du 7 au 11 juillet

Balma

Stage de cirque

JUMEAUX ET PLUS

22 Juin 2014

Lac de Saint-Ferréol

Pique-nique d'été